

A. VANESTE  
10, rue Valenciennes, LILLE  
ORFÈVRES  
ARGENT 1<sup>er</sup> TITRE  
MONTRES FINES  
PATEL PHILIPPE ET C<sup>o</sup> DE COIFFURE  
17 rue  
1<sup>er</sup> Marché Français

# Journal de Roubaix

A. VANESTE  
10, rue Valenciennes, LILLE  
C'est le plus complet  
de  
BAGUES DE FRANÇAIS  
JOYAUX  
pour  
CORBELLES DE MARIAGE

Quarante-huitième année. — N° 5.

Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX

LUNDI 5 JANVIER 1903.

TARIF D'ABONNEMENTS	
Abonnés par an	5 francs
Abonnés par trimestre	1 franc 50
Abonnés par mois	50 centimes

Remise de 25 % sur les abonnements payés d'avance.  
Les autres départements et l'étranger le port en sus.  
Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

BUREAUX ET REDACTION :  
5 ROUBAIX : 71, Grande-Rue & TOURCOING : 5, rue Carnot 5  
ÉDITION DU MATIN  
Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES	
A Roubaix	5 centimes
A Tourcoing	5 centimes
A Valenciennes	5 centimes
A Lille	5 centimes
A Paris	5 centimes

Abonnés par an : 5 francs  
Abonnés par trimestre : 1 franc 50  
Abonnés par mois : 50 centimes  
Annonces : 5 centimes la ligne  
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principales librairies.

## NOS FEUILLETONS

Nous commencerons dimanche prochain, 11 janvier, la publication d'un roman très intéressant et très mouvementé :

### Le Calvaire d'une Mère

par Jules de Gastyne

CHRONIQUE

## LE GAGE

Assis tout auprès de son étroite fenêtre, grolottant un peu sous ses vêtements de deuil élimés, Mme Bruno cousait.

Devant elle, sur une chaise, s'entassaient les pièces de lingerie à bon marché auxquelles, pour un maigre salaire, du matin au soir elle travaillait.

Un triste soleil d'hiver pénétrait dans la mansarde, soulignant la pauvreté des choses. Un lit étroit, deux chaises, un buffet de bois blanc et, remplaçant la cheminée absente, un petit poêle de fonte.

Quelqu'un frappa à la porte. Le pâle visage de l'ouvrière s'éclaira d'un sourire.

— Entrez... C'est vous, ma petite Adèle ?  
— Oui, madame Bruno, c'est moi. Je m'ennuie toute seule. Comme je n'aime pas le froid, j'apporte mon bois. Je le brûlerai chez moi, il brûlera chez vous. Adèle Aubert déposait près du poêle les bûches qu'elle avait apportées.

Tout en parlant, Adèle Aubert déposait près du poêle les bûches qu'elle avait apportées. C'était une frêle petite créature blonde et menue, avec des yeux couleur de ciel et un sourire d'enfant.

— Ma chère Adèle, dit Mme Bruno, je ne suis pas digne de vous. Ce que vous voulez, c'est venir en aide à votre vieille voisine et l'empêcher de mourir de froid.

— Et que je vous gêne ? demanda la jeune fille avec une feinte impatience.

— Vous savez bien que vous êtes mon rayon de soleil. Je me demande comment je pouvais supporter la vie quand vous n'étiez pas là !

— Et moi ! croyez-vous que je n'aie pas été bien heureuse de vous rencontrer ?

— Hélas ! quel bien puis-je vous faire, faible et misérable comme je suis !

— Vous pouvez me laisser vous aimer et vous m'aimer ; ce n'est rien, cela, peut-être ! Lorsque, à la mort de ma pauvre maman, j'ai dû quitter notre logement et venir ici, je me sentais si seule, si perdue ! Quand je vous ai vue malade, triste, en deuil, comme était maman, il m'a semblé que la retrouvais un peu en vous... C'est une joie pour moi si je peux vous être bonne à quelque chose... Et puis, ajouta gaiement Adèle, quand on est voisine, il faut s'aider.

— Ma bonne petite ! le Ciel vous récompensera.

— Vous ne savez pas, reprit la jeune fille lorsqu'elle fut installée près de son amie, j'ai vu Bernard ce matin.

— Eh bien ? rien de neuf ?

— Rien, madame Bruno, c'est désolant ! Maman est partie tranquille sur son avenir parce que nous étions fiancés et qu'elle aimait Bernard comme son fils ; mais Dieu, sait quand cet avenir sera assuré ! Nous ne pouvons nous mettre en ménage sans un toit devant nous. Bernard gagne de bonnes journées comme ébéniste ; mais qu'il tombe malade ou que je manque de travail ! Non, ce serait fou de se marier ainsi... Il faut attendre que le patron de Bernard tienne sa promesse d'intéresser aux affaires de la maison. Pour cela, il manque un petit capital — oh ! bien peu de chose — Bernard espère tous jours le procurer, et le temps passe...

— Adèle soupira, des larmes embuèrent ses jolis yeux.

— Ne vous découragez pas, dit Mme Bruno. Il y en a de bien plus à plaindre que vous... Si vous saviez... ce ne vous ai jamais raconté mon histoire ?

— Non... Je voudrais connaître vos peines, madame Bruno ; ce n'est point par curiosité, mais par affection ?

— J'y suis certaine. Ah ! ma vie n'est pas gaie ! Ici, en moi aussi, la joie des fiançailles heureuses. Rien ne s'opposait à mon mariage. Mon fiancé était peintre décorateur ; il gagnait bien sa vie et venait d'hériter d'un oncle une somme de 6.000 francs — une petite fortune pour cet ouvrier laborieux. J'étais orpheline aussi et j'avais Jean comme vous aimez Bernard. Quelques jours avant le mariage, je vis arriver mon fiancé très pâle, mais résolu. La guerre avec l'Allemagne venait d'être déclarée. Il partait... — Il m'offrit de retarder notre mariage jusqu'à son retour ; je refusai. Le lendemain du jour où je devins sa femme Jean me quitta. Je ne l'ai plus revu !

— Oh ! pauvre madame Bruno, quel horrible malheur !

— Oui, reprit la veuve, ce malheur était affreux en lui-même. Il a été aggravé encore par les circonstances qui l'ont accompagné. Jean et moi avions souvent discuté sur le parti le meilleur à tirer de son héritage. Cela m'inquiétait que Jean gardât chez lui une aussi grosse somme ; dans ces petites chambres mal fermées on peut si aisément pénétrer ! Il me rassura, m'affirma que son argent était en sûreté.

— Dans l'affolement du départ j'oubliai de lui demander des explications.

— Je restai d'abord quelque temps sans nouvelles, puis une lettre de mon mari m'arriva, dans laquelle il faisait allusion à un premier message : celui-là ne m'était point parvenu, ne me parvint jamais. J'ai toujours pensé que dans cette lettre égarée Jean me disait ce qu'il avait fait des 6.000 francs. Hélas ! il y a plus d'un an, à Wissembourg, un éclat d'obus l'a foudroyé... Et l'argent est resté introuvable. L'a-t-on volé, l'a-t-il confié à quelqu'un ? Personne n'en savait rien... Alors, pour moi a commencé une vie de misère. N'ayant plus de travail, après avoir dépensé mes économies, il fallut vendre tout ce que je possédais en plus du strict nécessaire.

— Les effets mêmes de mon pauvre Jean ont été

vendus... Ah ! quel déchirement à chaque reliquie sacrifiée !... Lorsque le calme revint, mes yeux usés par les larmes ne me permettaient plus de faire les ouvrages fins, les broderies où j'avais été si habile. Ma santé s'allérait... Un jour de plus grande détresse je mis au Mont-de-Piété les vêtements de travail de Jean. Ces vêtements, plus que tout, m'étaient chers : Jean les portait lorsque je le connus. Ne pouvant me résoudre à les vendre, je les engageai... On me prêta cinq francs... Et j'étais heureuse que ce fût si peu, espérant pouvoir bientôt retrouver cette petite somme... Eh ! bien, Adèle, voilà trente ans de cela, trente ans que je vis de privations, souvent sans travail, souvent malade ! Trente ans durant lesquels je n'ai jamais pu mieux faire que de payer mon loyer et ne pas mourir de faim. Jamais je n'ai pu réunir les cinq pauvres francs nécessaires pour retirer le cher souvenir... Et cette fois, comme toutes les années, je vais payer le renouvellement... Encore ai-je eu de la peine à mettre de côté ces quelques sous... Vous pleurez, Adèle ?

— Ah ! madame Bruno, vous avez été trop malheureuse !

— Ne vous attristez pas sur moi, enfant !... Je suis presque heureuse depuis que j'ai votre affection et la gaieté de votre jeunesse !

— Et, tenez, ma petite amie, je vous mets à contribution votre dévouement. Je devais aller demain au Mont-de-Piété, si cela ne vous coûtait pas trop de le faire à ma place ! Je suis si peu en train de sortir !

— Mademoiselle Bruno, voilà ; je reviens de... là-bas !

Mme Bruno ne levait pas la tête, ne voulant pas qu'Adèle vit ses yeux rougis.

Depuis que la jeune fille était partie munie de la reconnaissance du Mont-de-Piété, la veuve n'avait guère cessé de pleurer.

— Voici ce que j'apporte, dit une voix joyeuse. Et sur ses genoux Mme Bruno reçut un paquet d'étoffes nouées d'une ficelle.

Tremblante, n'osant en croire ses yeux, elle dégainait.

— Adèle... comment avez-vous fait ? Adèle !

— Oh ! c'est bien simple, dit la jeune fille qui riait pour cacher son émotion ; j'ai cassé ma tirelire... il y avait 5 fr. 50, juste ce qu'il me fallait ; je suis si contente !

Mme Bruno avait pris les vêtements du disparu ; elle les palpaît longuement, y collait ses lèvres.

Tout à coup elle dit, surprise : — Adèle, qu'est-ce ceci ?... Voyez donc...

Entre la doublure et l'étoffe, quelque chose était cousu... Délicatement la couture fut défilée. Mme Bruno, d'une main frémissante, releva une enveloppe que, fébrilement, elle déchira.

Et sur les humbles vêtements sacrifiés en un jour de détresse et restés si longtemps au Mont-de-Piété, des billets de banque s'éparpillèrent.

Les deux femmes restèrent un instant interdites, stupéfaites à cette vue. Puis la veuve attrista à elle la jeune fille et l'embrassa.

— Adèle, Dieu vous récompense... L'argent nécessaire à Bernard est trouvé et c'est moi Jean qui le lui donne... Vous allez pouvoir entrer en ménage, ma chère, chère petite enfant !

— Oh ! madame Bruno, je ne vous pas... — Allez-vous me refuser ?... Vous avez voulu voir en moi, pauvre étrangère, une mère d'adoption. Me retirez-vous ce titre aujourd'hui que je puis agir comme votre mère agira ?

— Alors, s'écria Adèle en pleurant de joie, vous viendrez vivre avec nous... chez nous ! dites, maman !

Pour toute réponse, la veuve, tendrement l'enveloppa d'une maternelle étreinte.

En face d'elle, dans un cadre de fausse écaïlle, un portrait du mort souriait.

J. B.

## INFORMATIONS

FRANCE ET RUSSIE

Paris, 3 janvier. — Voici les télégrammes échangés à l'occasion du nouvel An, entre les chefs de l'état-major général de l'armée française et de l'état-major de l'armée russe.

Télégramme du chef de l'état-major général de l'armée russe :  
« Une occasion d'une année nouvelle, au nom de l'état-major russe et en mon nom, je tiens à adresser à Votre Excellence nos vœux les plus sincères pour votre Excellence, pour l'état-major et pour toute l'armée française. »

Signé : SHARAKOV,  
chef de l'état-major général de l'armée russe.

Le chef d'état-major général français à son collègue russe :  
« Au nom de l'état-major français et en mon nom, je vous remercie de vos bons souhaits et adresse à Votre Excellence, à l'occasion de la nouvelle année, mes vœux les plus ardents pour elle, pour l'état-major russe et pour toute l'armée russe. »

Signé : GÉNÉRAL RENNEZ.

M. PELLETAN ET M. ROUVIER  
Paris, 3 janvier. — Nous avons fait connaître, hier, que le ministre des Finances, refusait de payer la solde des administrateurs civils nommés par M. Pelletan, pour les quartiers d'inscription maritime. Le ministre de la Marine, saisi de la décision de son collègue des Finances, a baissé pavillon.

Les administrateurs de l'inscription maritime seront payés sur le chapitre correspondant du Budget, en attendant que les Chambres se soient prononcées.

UN NOUVEAU PARTI POLITIQUE  
Paris, 3 janvier. — M. Pierre Biétry, ancien secrétaire général adjoint de la Bourse indépendante, qui s'était séparé assez bruyamment de M. Paul Lanoir, secrétaire général de cette Bourse, vient, avec M. Lionne, antisémite, ancien adjoint au maire d'Alger, et un certain nombre de secrétaires de syndicats jaunes, de fonder un nouveau parti politique : le parti socialiste national.

Ce parti se subdivisera en un groupement politique et un groupement économique, l'ancienne fédération nationale des jaunes de France. Il se propose de lutter contre le collectivisme international et de s'opposer à toutes les grèves ayant un caractère politique.

PROCES A UN ANCIEN DÉPUTÉ  
Paris, 3 janvier. — On se souvient qu'au cours du procès des assassins du marquis de Morès, M. Delahaye, ancien député, porta de graves accusations contre le lieutenant-colonel Rebillet qui était attaché au résident de France à Tunis.

Cet officier, aujourd'hui en retraite, vient d'assigner M. Delahaye en 100.000 fr. de dommages-intérêts pour dénigrement calomnieux.

M. Delahaye appellera en cause au procès la marquise de Morès, dont il n'a été que le mandataire.

## ACTUALITÉ



— Vous étiez créancier de la mère Humbert... Vous devez être heureux de les voir découverts.  
— J'aurais mieux aimé encore qu'un découvert où est mon argent !

### SEPT MILLE ÉCOLES CONGREGANISTES OBLIGÉES DE FERMER

Paris, 3 janvier. — On sait que M. Combes a refusé de transmettre au Conseil d'État les demandes en autorisation formées par les congrégations autorisées pour leurs succursales non autorisées. En conséquence, plus de 7.000 écoles vont être obligées de fermer leurs portes dans les huit jours sous peine de liquidation judiciaire d'office, d'amende et autres pénalités.

### UNE SEANCE MOUVEMENTÉE AU CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Marseille, 3 janvier. — Le conseil général des Bouches-du-Rhône, réuni ce matin en session extraordinaire, a confirmé son vote précédemment discuté d'une somme de 50.000 francs destinée à la laïcisation immédiate de l'hôtel-Dieu de Marseille, avec cette restriction que la caisse du département n'aura à fournir ce crédit que si le décret relatif à cette laïcisation ne met pas la municipalité en demeure de pourvoir à toutes les dépenses.

Cette question a soulevé de violents discours aussi bien de la part des socialistes que des membres modérés du conseil. Des injures ont été échangées entre MM. Flaisiades et David d'une part et Dechavanno de l'autre.

L'assistance était fort houleuse et a manifesté, à différentes reprises, pour ou contre les orateurs.

Au cours de cette séance, le conseil a voté une somme de 20.000 francs en faveur des familles victimes de la dernière grève des inscrits maritimes et une somme de 16.500 francs pour les dépenses à faire à la préfecture à l'occasion du prochain voyage du président de la République.

### LA SUPPRESSION DU SABRE D'ABORDAGE DANS L'ARMEMENT DES TENDERS DE LA FLOTTE

Paris, 3 janvier. — Le ministre de la Marine vient d'adresser, aux autorités maritimes, une circulaire dans laquelle il est dit que les escadres du Nord et de la Méditerranée, consultées sur l'opportunité de la suppression du sabre d'abordage dans l'armement des bâtiments de la flotte, ayant déclaré cette arme inutile à bord des bâtiments, le ministre en a décidé la suppression.

Comme conséquence de cette décision, les bâtiments qui naviguent sur les côtes de France, remettront immédiatement leurs sabres d'abordage, ainsi que les porte-sabres, aux directions d'artillerie des ports. Les bâtiments en campagne, effectueront cette remise lors de leur rentrée en France.

### LES VOYAGES DU PRINCE HÉRITIER ALLEMAND

Berlin, 3 janvier. — La National Zeitung annonce que le voyage du prince héritier à St-Petersbourg sera suivi d'un voyage dans la Méditerranée au printemps prochain, voyage au cours duquel, il visitera Rome et d'autres capitales. Cette visite, à Rome ne coïncidera pas, d'après ce qu'apprend la National Zeitung avec celle de l'Empereur d'Allemagne.

### LE SCANDALE KRUPP

Berlin, 3 janvier. — L'Arbeiter Zeitung publie un article sensationnel sur le scandale Krupp. L'empereur, d'après ce journal, n'ignorait rien des débats de son ami, dont la femme lui avait tout dévoilé. Guillaume II était même sur le point de choisir à Krupp un tuteur lorsque les révélations du Vorwärts et des autres journaux allemands ou italiens vinrent le surprendre.

C'est alors que, pour étouffer le scandale, l'empereur fit passer Mme Krupp pour folle et donna l'ordre de l'enfermer dans une maison de santé.

La mort de Krupp coïncida avec l'arrivée des trois médecins chargés d'examiner l'état mental de sa femme. C'est plutôt cela, affirme l'Arbeiter Zeitung, que les accusations de la presse socialiste, qui ont causé du suicide de Krupp.

### LE CONFLIT VÉNEZIEN

Caracas, 3 janvier. — De nombreuses troupes gouvernementales sont parties aujourd'hui pour la vallée de Tuy, se portant à la rencontre de l'avant-garde révolutionnaire qui marche sur Caracas.

Bruxelles, 3 janvier. — Après entente entre l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, et la Hollande, les réclamations que ces deux derniers États ont à faire valoir contre le Venezuela, seront présentées à la Cour de La Haye, en même temps que celles de l'Angleterre et l'Allemagne.

### SITUATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE de Roubaix-Tourcoing

Roubaix-Tourcoing, 3 janvier 1903.

L'état des affaires, en résumé, est assez satisfaisant. Il s'est produit naturellement une accalmie depuis une dizaine de jours, à cause des fêtes. Néanmoins, il pourrait y avoir plus d'activité ; les affaires sont un peu entravées du fait de la hausse des croisés.

Cela s'est fait sentir surtout en fantaisie moyenne et bas prix, genres pour lesquels les suppléments se remettent plus tard qu'un uni, et ont souvent plus d'importance que les premiers ordres. Cette fois-ci, le contraire a eu lieu : une partie de la clientèle refusant de payer la hausse. Aussi, certains fabricants de fantaisie ont-ils fait, au total, une assez mauvaise saison d'été.

En draperie d'hiver, les ordres continuent d'arriver normalement. En uni, on ne fait guère que de la cheviotte ; il y a, pour ces sortes, des difficultés à cause des prix. Les rayures armurées, en noir et surtout en mélange, sont assez vivantes. Les genres pointillés sont naturellement, de beaucoup, les plus favorisés.

Les fabricants qui font les gilets ont des commissions, dans ces genres, d'une façon assez suivie. Il se fait notamment des gilets à petits états, en fait, en coton mercerisé, et aussi des gilets de velours avec pois ou petits motifs en soies de couleur.

On a échantillonné des gilets d'été lesquels le

velours fait de petits carreaux à jour sur fond uni en soie ; si l'on veut, ce sont de minces baguettes veloutées disposées en carreaux sur fond uni. Ces carreaux affectent diverses dispositions, toujours embrouillées ; de plus l'étoffe comporte, par endroits, de petites fleurettes en soies de couleur. D'autres genres sont d'un dessin très couvert en velours sur fond uni, en soie ou en mohair ; certains sont à fond de mohair avec motifs en soie ; enfin, d'autres offrent des motifs en chenille sur fond de soie uni.

## LA SUCCESSION D'AUTRICHE

Depuis la mort tragique et mystérieuse du prince héritier ; depuis la disparition de l'archiduc Jean, qui, renonçant à ses droits princiers, prit, en 1889, le nom de Jean Orth et s'en alla vivre ou mourir on ne sait où, les symptômes de décadence n'ont guère cessé d'attrister la Maison d'Autriche. Maintenant, un autre archiduc, en hostilité déclarée avec son souverain, alimente les récits des chroniqueurs. Il y a tant d'archiducs, là-bas, et sur eux souffle un tel esprit de trouble ou de défaillance, que, sans doute, les reporters auront encore à recueillir de ce côté d'abondantes informations sensationnelles. L'héritier impérial lui-même est entouré d'incertitudes et de complications. L'archiduc héritier, François-Ferdinand d'Este, neveu du vieil empereur, a contracté avec la princesse Chotek un mariage qui écarte du trône sa descendance, présente ou future. La renonciation a été souscrite en 1900, mais on admet qu'elle peut être aggravée par un acte de l'empereur qui, pour assurer l'avenir contre le hasard, désignerait un successeur direct, l'archiduc Othon, frère du successeur éventuel, ou bien même le fils de l'archiduc Othon, Charles-Ferdinand-Joseph, âgé de seize ans. La perspective de compétitions ou d'un Conseil de régence apparaît comme une possibilité périlleuse, amenant à la surface de la scène politique, les éléments de désordre accumulés dans le sein de l'antique famille impériale.

Ce désordre intime tient aussi à la crise dont souffre l'empire tout entier. L'Autriche est travaillée de violents ardeurs qui conspirent à son démembrement. L'extraordinaire assemblage qui forme de ce côté de l'Est, comme la frontière politique de l'Europe, semble menacé de se dissoudre ; et l'immense orgueil germanique ébranlé par tous les moyens. Que veut donc et que fait donc à cet égard la jeune Allemagne, toujours frémissante d'expansion et de conquête, toute cette masse embrigadée et stimulée par l'Allgemeiner deutscher Verband, la union générale allemande ?

On en juge avec étonnement et avec terreur par l'important ouvrage de M. Chéradame a publié en 1901, sous ce titre bien justifié : *L'Europe et la question d'Autriche au seuil du XX<sup>e</sup> siècle* (1), ouvrage plein de faits, de documents et d'observations. L'auteur l'a dédié aux membres du Parlement français. Nos maîtres, en effet, ont bien besoin de méditer ces leçons qui contiennent la loi de notre destinée politique, militaire, morale et, pour un avenir peut-être prochain, le problème de notre existence.

On ne résume pas dans un article un travail si considérable, mais les sujets principaux traités par M. Chéradame sont mis en lumière de façon à être saisis d'un coup d'œil.

D'abord, constitué, préché depuis quarante ou cinquante ans, le pans germanisme a pénétré une foule de cerveaux et de cœurs allemands. M. Chéradame cite la mémorable déclaration que la Gazette d'Augsbourg publiait en 1859 : « Nous maintenons que les possessions autrichiennes qui ne sont point parties de la confédération allemande ont pour l'Allemagne exactement la même importance que toute autre partie de la confédération. La défense de ces possessions est donc commandée par l'intérêt même de l'Allemagne ; elle est pour celle-ci un droit et un devoir. » Par défense la feuille d'Augsbourg entendait une sollicitude autoritaire, avide, menaçante. L'Etat autrichien était réduit à la condition d'un intendant chargé d'administrer des territoires et des peuples germains pour le compte de l'Allemagne, et était par égard pour les descendants des Habsbourg que l'idée de conquête n'était pas affirmée comme une nécessité ; mais le droit et le devoir de la conquête, suivant telle ou telle circonstance, avaient leur place dans la déclaration, qui est peu à peu et continuellement devenue une espèce d'Évangile. Exalté par la victoire, l'orgueil germanique a tendu ses appétits vers les provinces allemandes de l'Autriche. La constante surexcitation s'est traduite par un effort dont l'incroyable intensité se révèle dans le livre de M. Chéradame. Une multitude de brochures et toute une presse enfiévrée ont chauffé sans repos la convoitise allemande, afin que le pans germanisme fût prêt quand sonnerait l'heure de nouveaux triomphes, quand s'étendrait le vieil empire François-Joseph.

Une foule de sujets autrichiens considèrent comme le chef véritable non pas l'empereur qui habite Vienne, mais l'empereur de Berlin et de tant d'autres lieux. Ainsi que le rappelle M. Chéradame, le dix-neuvième anniversaire de François-Joseph a permis de constater le résultat de la longue excitation : « Alors que tous les partis et toutes les nationalités de l'Autriche-Hongrie faisaient trêve à leurs querelles, seuls les Prussophiles n'ont pas désarmé. Ils ont manifesté un peu partout leurs sentiments anti-dynastiques. » A Innsbruck, ils faisaient coller la nuit sur les murs des affiches autoproclames qui se terminaient par la cri : « Hoch Hohenzollern ! » Vivent les Hohenzollern ! En 1889, lors des troubles causés par le relèvement des taxes sur les sucres, sur la bière et sur le pétrole, les Prussophiles attaquaient la troupe en chantant « La garde sur le Rhin. » Ils décrochaient et piétinaient les écussons portant l'aigle impérial de la Maison d'Autriche.

Ces précieuses nouvelles, les journaux les transmettaient et les amplifiaient pour leur faire porter tout leur fruit. D'ailleurs, désormais, le récit des événements n'est plus pour la presse qu'un souci secondaire : la dépêche multipliée les devance, les devine, les fait connaître.

Ce qui serait l'Allemagne agrandie de l'Autriche allemande, M. Chéradame le dit et le démontre : un immense territoire s'étendant de Hambourg à Trieste, depuis le Belt jusqu'à l'Adriatique, et, par là, trouvant accès dans la Méditerranée. La population s'éleverait au chiffre de 68 millions d'âmes.

Les pans germanistes ne s'effraient pas des difficultés ni des périls que fait surgir le plan d'une pareille extension. Ils calculent les forces en balance ; ils habituent le public à regarder sans effroi le tableau d'une guerre qui, suivant eux, serait certainement heureuse, grâce à une extrême rapidité de mobilisation.

Y a-t-il à propos de ménager certaines sensibilités ? Ils concluent que la guerre n'est pas inévitable, d'autant plus que la France reste absorbée par des événements intérieurs. « Ils aiment à dire que même dans la paix, la France perd de plus en

plus son rang de grande puissance, et que bien-tôt, elle ne sera plus une rivale ».

La complète et franche adoption du système fédéral peut sauver l'Autriche des dangers suprêmes, lui permettre de reprendre l'équilibre et d'utiliser les forces des populations slaves, en un mot de s'ouvrir une nouvelle carrière en se donnant une mission nouvelle.

Nous, quelle combinaison nous sauvera ?  
(De l'Univers). Eugène TAVERNIER.

## LA FUITE DE LA PRINCESSE DE SAXE

Un télégramme de Léopold-Ferdinand  
Vienne, 3 janvier. — L'archiduc Léopold-Ferdinand, qui avait l'intention d'exposer, dans une lettre à l'empereur, les raisons pour lesquelles il refusait de signer la déclaration dont les journaux ont publié le texte, vient d'adresser au correspondant spécial du journal viennois Die Zeit, le télégramme suivant :

Territet, 1er janvier. — Sur l'avis de mon avocat, j'attendrai la solution de mon affaire sans intervenir directement. C'est pourquoi j'ai renoncé à envoyer la lettre laquelle n'aurait d'ailleurs pas été acceptée par le destinataire. J'attends donc patiemment que l'affaire suive son cours.

L'intervention du pape  
S'il faut en croire une dépêche de Rome, le pape aurait chargé d'une mission de réconciliation un beau-frère de la princesse Louise, le prince Max de Saxe qui, comme on sait, est entré dans les ordres et est professeur à l'Université de Fribourg.

Le prince Max a télégraphié au cardinal Rampolla qu'il accepte la mission, mais sans le moindre espoir de succès.

Le roi de Saxe gravement malade  
Vienne, 3 janvier. — Une dépêche de Dresde annonce que l'état du Roi Georges de Saxe ne laisse plus d'espoir. Les récents événements l'ont accablé. Il a ressenti, d'une façon très-sérieuse, les atteintes d'une maladie de cœur, dont il souffrait déjà depuis plusieurs jours. Il ne peut prendre aucune nourriture. On s'attend à une issue fatale dans un délai très rapproché.

Cette perspective fait hâter la procédure engagée, par le Tribunal spécial, constitué pour s'occuper du cas de la princesse Louise-Antoinette. Si sa situation n'est pas réglée avant peu, elle pourrait se prêter du titre de Reine de Saxe.

Dresde, 3 janvier. — Le roi Georges, dont l'état de santé inspire les plus vives inquiétudes, a voulu, avec une énergie des plus remarquables, remplir son devoir jusqu'au bout ; il a assisté au dernier Conseil des ministres, qui a déterminé la procédure de séparation de corps entre le prince royal et la princesse Louise, devant la Cour d'appel de Dresde. Depuis, l'état du roi a empiré. Hier soir, les fonctions cardiaques étaient affaiblies. Hier soir, le poumon dilaté, le pouls très faible, l'alimentation presque nulle. Le nuit dernière, la fièvre s'est élevée. Le docteur Fiedler, appelé à onze heures au château, a constaté une diminution de forces, et un commencement d'empyème.

## L'AFFAIRE HUMBERT

Le dénonciateur des Humbert  
Madrid, 3 janvier. — Le Herald publie une lettre de l'avocat académicien Cotarelo, qui déclare être l'auteur de la lettre envoyée à l'ambassadeur de France sur la résidence des Humbert.

M. Cotarelo veut voir M. Patenôtre, mais il ne put y parvenir et il écrivit sa lettre, sans signer, résolu à remettre aux pauvres de son quartier l'argent offert par le gouvernement français. M. Cotarelo dit qu'il donnera une bonne partie de la somme aux agents qui ont opéré la capture des escrocs et un autre au Sreroo Callo qui aida aux perquisitions et empêcha la police, troublée au premier moment d'arrêter M. Cotarelo et sa famille au lieu des Humbert.

Enfin, le reliquat sera remis au Comité des dames bienfaitrices de Madrid, avec prière de secourir de préférence les pauvres du quartier.

M. Cotarelo dit que des centaines de familles se trouvent aujourd'hui dans la misère pour avoir confié leurs économies à ces escrocs, et il ajoute : « Je ne peux pas intervenir de nouveau dans cette affaire ; mais si elle se reproduisait cent fois, je réitérerais cent fois ; car je n'ai jamais pu être un auxiliaire des voleurs. »

Ajoutons que la presse madrilène, en général, est peu bienveillante pour le délateur des Humbert, et que l'agent Caro a déclaré qu'il refusait de recevoir l'argent d'un particulier.

Un incident  
Paris, 3 janvier. — M. Cotarelo, membre de l'Académie espagnole, auteur de la lettre anonyme qui a amené l'arrestation des Humbert, vient de demander à M. Gomez Carrillo, correspondant à Paris du Herald, de Madrid, réparation ou rétractation des termes de la lettre par laquelle ce dernier donne sa démission de membre de l'Académie espagnole, pour ne pas faire partie de la même compagnie que M. Cotarelo, qui n'est ni magistrat ni policier. M. Gomez Carrillo est tout disposé à accéder à M. Cotarelo la réparation